

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 101/2020

OBJET : Finances : Plan de Relance – Loi Ségur – Maison de Santé.

L'an deux mille vingt, le dix-sept du mois de novembre à 19 heures

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 novembre 2020.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Sophie ESPOSITO / Philippe MINEUR / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Serge DIGANI / Christine DECORDIER / Xavier JARJANETTE / Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Thierry VISSIAN / Michaël TRUCCHI / Nathalie DIGANI / Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY / Kathy NICOLAS / Françoise DAMILANO / Jean-Pierre MONTCOUQUIOL / Sandrine GUGLIELMINO / Philippe JANIN / Véronique MINISCLOUX / Maëva THOMMERET**PROCURATIONS** : Bouabdallah LAFTAS à Robert NARDELLI / Vanessa BEAUJAUD à Romain BIANCHI / Jean Marc OCCHIROSSI à Sandrine GUGLIELMINO**ABSENT** : Gracienne DODAIN**Secrétaire de séance** : Romain BIANCHI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Plan de Finances des services de l'Etat,

Considérant la nécessité de pouvoir réaliser la Maison de Santé sur la commune,**Considérant** l'importance de pouvoir assurer la continuité des soins aux administrés,**Considérant** que le projet dit LOI SEGUR est en cours d'élaboration, il convient de lancer la première démarche administrative pour demander l'autorisation de déposer le dossier de demande de subvention auprès des services de l'Etat,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Il est décidé au Conseil municipal d'autoriser le Maire, ou son représentant, à lancer toutes les démarches nécessaires auprès des services de l'Etat pour solliciter une subvention à hauteur de 80 % dans le projet de création de la Maison de Santé de Drap à travers l'achat de locaux

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 23

Votants : 26

Absents : 1

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 26

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
Robert NARDELLI
Maire de DRAP

Compte-rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 23/11./2020

Affichage en mairie le : 24/11/2020